pour éviter à la partie bombée de la sole le contact du fer et du terrain.

Mais lorsque la sole est bombée dans toute son étendue, et dérobe complétement à l'appui le bord de la paroi, alors le fer couvert avec l'ajusture ordinaire ne suffit pas pour rétablir les choses dans leurs conditions normales, il faut avoir recours au fer dit *à bord renversé*.

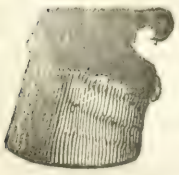
Le fer *à bord renversé* (*fig.* 218) est un fer à branches très-couvertes, auquel on a imprimé une ajusture très-profonde dans toute l'étendue de plus des deux tiers postérieurs de sa couverture, tandis qu'on a maintenu plane toute sa circonférence externe dans un espace de trois lignes à peu près. La concavité de l'ajusture sert à loger toute la convexité de la sole, et la surface plane de la circonférence fournit un point d'appui au bord plantaire de la paroi. Au moyen d'un tel fer, on reporte sur ce bord tout l'appui du sabot, et l'on soustrait la sole au contact du terrain. Mais comme on n'a pu donner à ce fer une ajusture aussi profonde, sans imprimer à sa face inférieure une forme un peu convexe, il en résulte qu'un pied ferré de la sorte ne saurait avoir la solidité normale, puique son poser sur le sol se fait au moyen d'une surface courbe. On obvie en partie à cet inconvénient, en munissant les éponges du fer, de crampons qui donnent aux talons un point d'appui sur la terre, et augmentent le nombre des points de tangence du pied avec le sol.

Pour adapter au pied comble un fer à bord renversé, on pare le pied le moins possible, on laisse à la sole toute son épaisseur, aux talons toute leur hauteur, à la fourchette tout son volume : on ne fait jamais porter le fer à chaud sous le pied, et lorsqu'il a l'ajusture convenable, on le fixe au moyen de clous à lames longues et très-délicates.

Lorsque la fourchette elle-même est trop mauvaise, que la sole est très-mince, et la face plantaire du sabot très-sensible, on peut la dérober tout à fait au contact du sol au moyen d'une plaque de tôle que l'on interpose entre le fer et le sabot, et qui supplée par son épaisseur et sa résistance à la minceur et à la flexibilité de la sole.

§ V. — Du pied encastelé (*fig.* 219).

Fig. 219. Fig. 220.





Il est caractérisé par le défaut d'obliquité normale de la paroi et des barres dont la direction est à peu près verticale, par la grande élévation, la perpendicularité et le resserrement des talons, par la profonde incurvation de la sole, et enfin, en général, par le défaut de volume et la dureté de la fourchette.

Les conséquences graves d'une conformation aussi vicieuse, sont l'absence complète de l'élasticité du sabot et la compression douloureuse que cette enveloppe fait subir aux parties qu'elle renferme. L'encastelure est un défaut d'autant plus funeste, qu'elle est presque exclusivement le partage des chevaux de noble race, et qu'en opposant un obstacle presque insurmontable à la liberté de leurs allures, elle les met tout à fait dans l'impuissance de rendre le seul service auquel ils soient aptes par leur conformation.

Et en effet, l'encastelure serait à peine un défaut dans les chevaux destinés au service d'un pénible tirage, mais pour les animaux propres aux courses rapides, elle est un vice capital; car, en privant complétement leurs pieds d'élasticité, elle les rend incapables de supporter sans douleur les percussions violentes de la course. Aussi rien n'est-il plus fréquent, lorsqu'on pare les pieds encastelés, que de rencontrer dans l'épaisseur de leur corne des taches de sang, preuves évidentes de l'irritation dont les tissus vivans ont été le siége; et comme conséquences de cette irritation, rien de plus fréquent aussi que les claudications dont sont affectés les animaux aux pieds encastelés.

Un vice de conformation qui entraîne après lui d'aussi funestes résultats a dû fixer de tout temps l'attention des hommes de l'art. Jusqu'à présent, pour y remédier, beaucoup de moyens ont été proposés, beaucoup ont été essayés, et tout autant ont été rejetés comme inutiles, sinon comme nuisibles. La plupart de ces moyens sont fournis par la ferrure; tous ils n'ont qu'un but, c'est de rendre au pied l'élasticité dont il est dénué par le fait de sa conformation. Nous ne parlerons dans cet article que de ceux dont l'expérience a démontré sinon l'efficacité complète, du moins l'heureuse influence palliative.

Deux fers ont été surtout conseillés et sont assez généralement adoptés pour parer aux conséquences de l'encastelure; ce sont le fer dit *à planche*, et le fer *à croissant* ou *à lunettes*.

*Le fer à planche* (*fig.* 220) est un fer dont les deux éponges sont réunies par une traverse; il a moins d'épaisseur et un peu plus de couverture qu'un fer ordinaire. La traverse qui réunit les deux éponges doit toujours offrir une largeur au moins égale à la couverture du fer, et il est mieux qu'elle pèche plutôt par excès que par défaut : les étampures doivent être plus éloignées des talons que dans le fer ordinaire.

L'adaptation de ce fer sous le pied encastelé a pour but de soustraire leurs talons ordinairement si sensibles à l'appui sur le sol, et de reporter principalement cet appui sur la fourchette et la partie antérieure du bord de la paroi; par ce moyen, on donne plus de liberté aux mouvemens de dilatation des sabots, et on rend au pied un peu d'élasticité. Mais une condition indispensable de l'adaptation efficace de ce fer, c'est que la fourchette ait assez de volume pour en supporter la traverse; sans cette condition, le fer à planche ne saurait soustraire les talons à l'appui sur le sol, et son but serait tout à fait manqué.

Lorsque la fourchette est assez volumineuse pour permettre l'adaptation du fer à planche, il faut, après avoir paré le pied, abattre les